

## **Nom de l'application :** TAO Online pour les Communes

---

**Service** : Service cantonal des contributions (SCC)

### **Mission** :

La mission du Service cantonal des contributions est de percevoir les impôts en taxant les personnes physiques (les individus, sociétés simples et en nom collectif, etc.) et morales (sociétés anonymes et sociétés à responsabilité limitée) dans le cadre de la loi, de la jurisprudence, de la doctrine et de la politique dictée par le gouvernement, pour le compte du canton, des communes et de la Confédération. Le SCC contrôle les déclarations d'impôt remplies par le contribuable et y apporte, si nécessaire, des modifications en s'appuyant sur les législations fiscales cantonales et fédérales.

Chef du Service : Beda Albrecht

Adresse : Département des finances, des institutions et de la santé  
Service des contributions  
Avenue de la Gare 35  
1951 Sion

Téléphone : 027/ 606'24'50

Fax : 027/ 606'24'54

Email : [beda.albrecht@admin.vs.ch](mailto:beda.albrecht@admin.vs.ch)

### **A quoi sert l'application ?**

Ce portail Intranet sécurisé permettra aux communes de se connecter à la TAO (Taxation assistée par ordinateur). La TAO est le logiciel métier utilisé par les collaborateurs et collaboratrices du SCC pour taxer les contribuables valaisans. De cette manière, les communes agréées par le SCC pourront utiliser la TAO afin de taxer leurs contribuables selon les directives que le SCC va leur transmettre. L'accès à la base de données sur un « Terminal-Serveur Citrix » ne se fera que par l'intermédiaire d'un accès intranet sur le réseau cantonal d'autorité. Les municipalités ne pourront accéder qu'aux contribuables qui ont, pour la période fiscale concernée, leur domicile situé sur la commune.

### **Descriptif de l'application**

Une information sera envoyée par correspondance à toutes les communes retenues par le SCC. Des cours de formation seront également donnés par le SCC.

### **Disponibilité de l'application**

Libre service sécurisé (accès Intranet avec authentification).

L'application a été mise en production au début de l'année 2010 afin de pouvoir taxer les dossiers de la période fiscale 2009.

## Personnes de contact (support et maintenance)

Frédéric Pralong, chef de projets informatiques auprès du Service cantonal des contributions. Ses coordonnées sont les suivantes :

Adresse : Etat du Valais  
Service cantonal des contributions  
Avenue de la Gare 35  
1951 Sion

Téléphone : 027/ 606'25'27  
Fax : 027/ 606'24'54  
Email : [frederic.pralong@admin.vs.ch](mailto:frederic.pralong@admin.vs.ch)

Daniel Koeppel, informaticien de gestion peut également être contacté à l'adresse suivante :

Adresse : Etat du Valais  
Service cantonal des contributions  
Avenue de la Gare 35  
1951 Sion

Téléphone : 027/ 606'26'40  
Fax : 027/ 606'24'53  
Email : [daniel.koeppel@admin.vs.ch](mailto:daniel.koeppel@admin.vs.ch)

Stéphane Zufferey, taxateur et responsable de projet connaît également l'application. Il peut être contacté à l'adresse suivante :

Adresse : Etat du Valais  
Service cantonal des contributions  
Avenue de la Gare 35  
1951 Sion

Téléphone : 027/ 606'25'85  
Fax : 027/ 606'24'53  
Email : [stephane.zufferey@admin.vs.ch](mailto:stephane.zufferey@admin.vs.ch)

## Contraintes techniques

Disposer d'un accès Intranet sur le réseau cantonal sécurisé. La demande d'accès doit être effectuée auprès de M. Bernhard Murmann, chef de la section télécommunications du Service cantonal de l'informatique, Avenue des Mayennets 2, 1951 Sion. Téléphone : 027/606'22'55, adresse email : [bernhard.murmann@admin.vs.ch](mailto:bernhard.murmann@admin.vs.ch)

## Partage des données

Le canton et les communes partagent des données de la TAO.